

CONSEIL DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Bulletin des interpellations et des questions orales

**Commission de l'aménagement du territoire,
de l'urbanisme et de la politique foncière**

RÉUNION DU

MERCREDI 12 NOVEMBRE 2003

SOMMAIRE

QUESTION ORALE

de M. Benoît Cerexhe (F) à M. Willem Draps, Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'aménagement du territoire, des monuments et sites et du transport rémunéré des personnes, concernant "la maquette de Bruxelles".

(Orateurs: M. Benoît Cerexhe et M. Willem Draps, Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'aménagement du territoire, des monuments et sites et du transport rémunéré des personnes).

**Présidence de M. Mohamed AZZOUZI,
premier vice-président.**

- La réunion est ouverte à 9h45'.

QUESTION ORALE

La maquette de Bruxelles.

M. Benoît Cerexhe .- A l'occasion des journées du patrimoine, les Bruxellois ont pu découvrir aux halles Saint-Géry une maquette de Bruxelles modélisée.

Outre que cette maquette est décevante puisqu'elle ne reprend qu'un tiers du territoire de la Région et qu'elle a coûté près de 300.000 EUR selon "le Soir" du 20 septembre, quelle est la procédure qui a permis d'attribuer à la société ARCHETYPE (selon "le Soir") un marché d'un tel montant, quelles sont les mesures prises pour la mise en concurrence, etc...?

Ce montant comprend-il toutes les prestations effectuées à l'occasion de la réalisation de cette maquette?

Le Secrétaire d'Etat fait état dans le même article du fait qu'il compte l'exposer lors de salons et foires à l'étranger. Je souhaite connaître le coût d'un tel déplacement de la maquette et les contrats signés avec un prestataire de services.

Enfin, la maquette devrait être accessible au public alors qu'elle sera conservée dans les entrailles des halles Saint-Géry. Peut-on connaître les contrats signés pour son hébergement et pour la mise à disposition du public?

M. Willem Draps, Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'aménagement du territoire, des monuments et sites et du transport rémunéré des personnes .- Je dois dire d'entrée de jeu à M. Cerexhe que je ne partage pas la qualification de "décevante" qu'il fait au sujet de la maquette. Il est exact que les deux présentations antérieures en 2002 et 2003 du MIPIM à Cannes de la maquette inachevée n'avaient pas suscité l'enthousiasme de la population.

Les réactions du public lors de son exposition dans les Halles Saint-Géry ont été entièrement positives. Nous avons même vu des groupes qui écoutaient attentivement le guide leur expliquant les grandes lignes de l'histoire de Bruxelles autour de la maquette. Dans un cadre pédagogique, on peut imaginer une double visite par les écoles: la visite au musée communal de la ville de Bruxelles de la maquette de la ville au 15^{ème} siècle et d'autre part une visite de la maquette dans les Halles Saint-Géry.

Certes, la maquette achevée ne couvre que le tiers du territoire régional. Elle va du square Montgomery jusqu'à la basilique de Koekelberg et de Taxis jusqu'au parc Duden, mais pour représenter toute la Région à cette échelle, on aurait dû construire une maquette d'environ 10 mètres sur 10 dans laquelle la partie centrale eût été quasiment non visible, et choisir une échelle plus petite n'aurait plus permis de modéliser les bâtiments distinctement. Il suffit de voir l'hôtel de Ville

dans la maquette pour comprendre qu'il n'est pas souhaitable de descendre sous l'échelle du 1/1.500.

Pour en venir à votre principal souci, je peux vous confirmer que tous les marchés pour la réalisation de la maquette ont été passés en suivant scrupuleusement la réglementation sur les marchés publics, avec l'accord de l'Inspection des Finances.

Le coût total de 305.000 EUR¹, est en fait la somme des coûts de trois marchés:

Un premier marché de 97.400 EUR confié au CIRB pour la réalisation des fichiers informatiques 2D (la surface du sol) et 3D (les volumes des bâtiments).

Un second marché de 8.250 EUR pour le traitement de ces fichiers pour piloter la machine de découpe automatique des bâtiments.

Finalement, le marché avec le maquettiste ARCHETYPE, pour un montant final de 199.200 EUR.

Nous pouvons aussi détailler le marché avec ARCHETYPE:

La maquette a été commandée à la suite d'un appel d'offres général, avec parution d'un avis au journal des marchés du 2 novembre 2001. Deux offres valables ont été reçues et le marché a été attribué à la s.p.r.l. ARCHETYPE, qui avait déposé l'offre la plus intéressante, pour un montant de 170.000 EUR.

Lors de l'exécution du marché, des commandes supplémentaires ont été faites pour améliorer la finition de la maquette, notamment pour y incorporer un éclairage, ce qui a porté le coût final à 199.200 EUR.

Pour être complet, il faut encore citer le coût de la mission de préparation des marchés (cahiers des charges) et du suivi du travail qui a été confiée à la société Novatec pour un montant total de 43.500 EUR. Tous frais compris, cette maquette a donc coûté 348.000 EUR, HTVA, soit 421.500 EUR TVAC.

Cela est certes une somme considérable, mais cette maquette enrichit le patrimoine de la Région. Cette maquette est à la fois durable et évolutive.

Un des objectifs de la réalisation de la maquette est la mise en valeur du stand de la Région à la foire annuelle de l'immobilier du MIPIM à Cannes. Lors de mes prises de fonction, j'étais dubitatif quant à l'utilité d'une participation à une telle foire internationale. J'ai complètement revu mon point de vue. Il n'est pas possible pour une ville comme Bruxelles de rester à l'écart d'une foire annuelle de ce type.

Le coût de l'exposition de la maquette aux deux derniers salons du MIPIM fut de 12.700 EUR, TVAC. Ce montant comprend essentiellement la réalisation d'un garde-corps pour protéger la maquette ainsi que les frais de personnel pour adapter la maquette en fonction du lieu de placement.

1. Tous ces montants sont cités hors TVA, pour pouvoir les comparer avec les seuils imposés par la réglementation sur les marchés publics.

Les coûts de transport, montage et démontage de la maquette à Cannes sont difficiles à estimer, car ces travaux sont assurés par une équipe du Ministère en même temps que le montage du stand de la Région. Ces frais sont donc réduits.

Enfin, je peux vous assurer, M. Cerexhe, que le public aura accès aux entrailles de Saint-Géry où notre projet de la "Maison de l'Urbanisme" prévoit une exposition permanente sur l'évolution de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme à Bruxelles. Aujourd'hui, la Région est locataire de l'ensemble des Halles Saint-Géry.

Actuellement, les seules dépenses consenties à cet effet sont un subside à l'a.s.b.l. Patrimoine et Culture pour la mise à disposition du sous-sol. Ce subside couvre en réalité un loyer annuel de 60.000 EUR et une convention avec l'ULB d'un montant de 48.124 EUR pour mener une recherche historique sur les sujets prévus pour l'exposition permanente dans les caves des Halles St-Géry où se trouvera la maquette.

Enfin, cette maquette permettra aux différents acteurs de l'immobilier à Bruxelles de présenter dans ces foires leurs projets de logements ou de bureaux. Il sera possible d'incruster dans la maquette de nouveaux projets.

M. Benoît Cerexhe .- Je remercie le secrétaire d'Etat pour sa réponse précise. On peut avoir le regret que cette maquette ne recouvre qu'un tiers du territoire régional. Seuls les projets à l'intérieur du périmètre pourront être visualisés.

- L'incident est clos.

- La réunion est close à 10h00'.